

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissements de Prilly,  
Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne**

12 juin 2024 à 19h00  
Salle Castelmont, Prilly

**Parents:** Alvez da Costa Alexandre (Prilly), Bauvert Joanna (Prilly), Crettol Wavre Séverine (Prilly), Drapel Maryline (Prilly), Junod Karine (Romanel-sur-Lausanne), Serra Charlotte (Prilly)

**École :** Armand Jean-François (Directeur EP), Corday Sylvain (Directeur EPS), Letourneau Emile (enseignant EPS Prilly), Schmutz Manon (enseignante 5-6P Jouxens-Mézery), Toscano Maïté (enseignante 3-4P Prilly), Oyon Laura (enseignante spécialisée)

**Société civile :** Avvanzino Lucien (Service jeunesse), Bucher Aurélie (Société Sportive Jouxens-Mézery), Genier Nicole (Parents Info Prilly), Gonthier Véronique (accueil parascolaire Romanel-sur-Lausanne), Maspoli Katia (membre société civile Romanel-sur-Lausanne)

**Autorités communales :** Berclaz Sébastien (conseiller communal Jouxens-Mézery), Joly Rebecca (conseillère municipale Prilly), Nosedo Guignard Geneviève (membre conseil communal Prilly), Vannay Nathan (membre conseil communal Romanel-sur-Lausanne et intercommunal de l'ASIGOS), Schöni Nathalie (conseillère municipale Jouxens- Mézery)

**Excusée :** Dagon Jennifer (conseillère municipale)

**Ordre du Jour:**

- 1. Adoption du PV de la séance du 1er février 2024**
- 2. APEMS**
- 3. Retour de M. Corday sur l'enquête du climat scolaire**
- 4. Divers**
- 5. Dates des prochaines séances**

## Adoption du PV de la séance du 1<sup>er</sup> février 2024

Il est accepté tel que présenté.

### APEMS vs offre du service jeunesse

M. Lucien Avanzino informe que la commune a été contrainte d'ouvrir un APEMS prévu pour les 7P et 8P. Cette ouverture était une condition nécessaire pour continuer à bénéficier des subventions de la FAJE. Cependant, la future mise en service de cet APEMS se révèle être compliquée. En effet, le service jeunesse ne peut maintenir certaines de ses activités, car nous risquons d'entrer en concurrence avec l'APEMS.

L'installation de cet APEMS a mené à une réduction significative du budget disponible pour les activités parascolaires. Par conséquent, une activité proposée autrefois telle que le théâtre sera interrompue temporairement.

Aussi, il propose d'inviter Mme Clélia Argenziano (Cheffe du service de l'enfance à la Ville de Prilly) à la prochaine séance de septembre qui se chargera d'informer au mieux les membres du CÉt concernant l'APEMS.

Finalement, M. Lucien Avanzino ajoute qu'ils ont décidé d'aménager la paroisse afin d'accueillir plus de monde à la pause de midi.

Mme Joanna Bauvert partage sa déception quant à l'abandon d'activités comme le théâtre. Elle se demande si certaines activités vont se poursuivre.

Mme Rebecca Joly répond qu'actuellement, en raison de la restriction budgétaire, ils ne peuvent pas se permettre. Toutefois, ils espèrent que ça pourra se faire à nouveau.

### Retour de de M. Sylvain Corday sur l'enquête du climat scolaire

Sylvain Corday présente les résultats de son questionnaire.

Pour interpréter les résultats, son équipe et lui se sont penchés sur les études de Mme Blaya (Climat scolaire et bien-être à l'école - Perspectives internationales) et Mme Beaumont (La contribution des adultes pour un climat scolaire relationnel et bienveillant).

Tout d'abord, M. Sylvain Corday partage qu'ils ont obtenu moins de réponses en 2024 que les années précédentes. Ils en déduisent que cela est dû au fait que le sondage a été réalisé en ligne. Effectivement, cette méthode simplifie le traitement des données.

Il précise que trois questionnaires différents ont été créés afin d'avoir les points de vue des trois acteurs principaux :

1) Pour les élèves (7-8P)

En ce qui concerne les **élèves**, il dit être globalement satisfait avec les réponses de 2024. Les scores attribués aux catégories telles que « jouer dans le préau » ou encore « parler à d'autres adultes » ont obtenu des scores élevés.

2) Pour les parents des élèves

Le directeur partage que la catégorie des **parents** a été la plus difficile à analyser. Toutefois, il révèle que les catégories telles que « Solidarité entre élèves de la classe » puis « Prise en compte des avis des parents » se trouvent être des points à améliorer.

### 3) Pour les enseignants

Finalement, en ce qui concerne les **enseignants**, les scores sont globalement bons et ces derniers disent être satisfaits de l'environnement et de l'organisation scolaire.

M. Sylvain Corday informe que ce questionnaire sera effectué tous les cinq ans afin de suivre les tendances et revoir les axes d'amélioration.

Mme Nathalie Schöni questionne sur le retour des résultats aux interrogés, par exemple sous forme d'infographie. M. Sylvain Corday n'y a pas songé.

M. Jean-François Armand indique que certains parents se trouvent être inquiets quant à la sécurité de leurs enfants à l'école (harcèlement - intimidation). C'est pourquoi il invite les parents soucieux à prendre rdv avec les enseignants. De plus, il introduit le sujet des téléphones portables et communique qu'il faudrait faire plus de prévention puisque les parents sont préoccupés.

Les conflits étant perçus comme problématiques d'après le questionnaire, M. Jean-François Armand introduit le concept de MMP (Méthode de Préoccupation Partagée). Cette méthode consiste à traiter les problèmes au sein de l'école. Il ajoute que pour prévenir les conflits et violences, les élèves de 5-6 P ont assisté à une séance de sensibilisation au cours de l'année scolaire. M. Jean-François Armand rapporte que les violences n'ont pas lieu dans le cadre de l'école, mais plutôt avant ou après. Pour terminer, il indique que les enseignants du Grand-Pré ont aussi reçu la formation MMP.

En ce qui concerne le harcèlement scolaire, M. Emile Letourneau explique que plus de sensibilisation est faite aujourd'hui afin de poser un cadre. De plus, le préfet intervient et sensibilise les parents lors des séances collectives. M. Emile Letourneau fait part de nombreux problèmes de bagarres avec le ballon durant la récréation pour les 7-8P.

## Divers

### **Promotions scolaires et festivités :**

Mme Séverine Wavre Crettol fait remarquer que, cette année, les promotions des 8H et 11H ont lieu à la même heure et demande s'il serait possible d'y remédier dans le futur. Cela permettrait aux parents ayant des enfants dans ces deux mêmes années de se rendre aux deux cérémonies.

De plus, puisque les promotions se déroulent l'après-midi, les parents sont contraints de prendre congé au travail pour y assister. Ceci peut parfois poser un problème car certains parents ne peuvent pas toujours obtenir cette autorisation.

Mme Séverine Wavre Crettol confie que les enfants de 11H sont déçus en raison d'absence de festivités lors de la cérémonie qui leur est destinée, comme le bal de fin d'année. Elle questionne M. Sylvain Corday pour savoir s'il serait possible de réintroduire le bal de fin d'année pour les élèves.

M. Sylvain Corday informe que l'organisation d'un tel évènement est énorme et que les enseignants veulent moins s'impliquer qu'auparavant.

### ***Incident concernant la sécurité et le bien-être des élèves***

Le conseil d'établissements a été informé d'un incident survenu au sein du collège impliquant une élève, qui s'est blessée à la cheville après une chute depuis un balcon. Cet acte, interprété comme une mise en danger volontaire, a conduit à une prise en charge rapide par les équipes éducatives et médicales. Un suivi adapté a été mis en place en collaboration avec les services compétents afin d'assurer le bien-être de l'élève concernée. Le quart parent souligne l'importance de renforcer les actions de prévention et d'accompagnement autour de la santé mentale et du soutien aux élèves.

### ***Cortège de Romanel :***

Mme Maïté Toscano demande si le cortège de la fête de Romanel est toujours d'actualité. On l'informe que ce dernier se produit tous les 3 ans et que le plus récent remonte à la dernière abbaye.

Finalement, Mme Maïté Toscano parle de la nouvelle installation des places de parc pour trottinettes et vélos dans la cour de Jolimont. Elle remet en question la praticité de ce projet et aimerait discuter d'un nouvel emplacement dans la mesure du possible.

Mme Rebecca Joli lui répond qu'en vue de l'utilisation plus fréquente de tels engins, ils sont en train d'aménager des places dans des endroits stratégiques, là où il en manque.

### ***Site internet du CEt :***

Mme Nathalie Schöni donne une information concernant le site internet. Il a été mis en ligne à Pâques par le conseil intercommunal, mais les informations seront mises en ligne au fur et à mesure. Nathalie rappelle qu'elle est la personne de contact pour le CEt.

## **Dates des prochaines séances**

Séance plénière : Jeudi 26 septembre à 19:30 (Le lieu reste à définir)

Commission secondaire (rencontre des délégués de classe) : Jeudi 9 janvier à 18:00  
(aula de l'Union)

Séance plénière : Jeudi 16 janvier à 19:30 (Le lieu reste à définir)

Séance plénière : Mercredi 21 mai à 19:30 Séance plénière (Le lieu reste à définir)

Séance levée à : 21:08

Pelayia Schorderet  
Secrétaire

Jouxens-Mézery, le 12 juin 2024  
Annexe: -